

Foire aux questions sur l'examen des services de counselling et lignes d'aide en matière de violence et de harcèlement à caractère sexuel

1. Quel est le but de cet examen?

L'examen des services de counselling et lignes d'aide en matière de violence et de harcèlement à caractère sexuel a pour objet d'améliorer les services et de mieux répondre aux besoins des survivantes de 16 ans et plus en Ontario. On invitera les survivantes à faire part de leur expérience sur ce qui a été utile, sur les obstacles les ayant empêchées de recevoir de l'aide, sur les services inexistantes et sur les mesures de soutien aux survivantes qui pourraient être mieux coordonnées ou intégrées. On invitera également les fournisseurs de services à partager leur expertise concernant ce qui fonctionne bien et sur les changements à apporter afin de mieux soutenir les survivantes.

2. Est-ce que tous les fournisseurs de services et toutes les survivantes auront la chance de donner leur avis, ou si seul un petit groupe d'entre eux pourra le faire? Comment a-t-on sélectionné ces organismes?

Des survivantes participeront à 10 séances de groupe pour survivantes qui se tiendront à l'échelle de la province, et on réalisera des entretiens avec quelque 30 fournisseurs de services. Les survivantes et les fournisseurs de services seront sélectionnés en fonction de critères (c.-à-d., géographie, types de services de counselling et de lignes d'aide et diversité/identités multiples) afin d'obtenir un échantillon représentatif. On invitera un petit groupe de travail composé d'organismes/fournisseurs de services provinciaux et d'experts en recherche à contribuer à l'élaboration d'une approche auprès des survivantes.

En outre, nous offrons un sondage en ligne au moyen duquel les survivantes et les fournisseurs de services peuvent faire part de leurs expériences de façon sécuritaire et confidentielle. À compter de mai 2017, il sera possible d'accéder aux sondages en ligne :

ontario.ca/voixdessurvivantes

ontario.ca/survivorsvoices

surveys.shore.ca/voixdesfournisseursdeservices

[surveys.shore.ca/serviceprovidersvoices /](http://surveys.shore.ca/serviceprovidersvoices/)

3. Cet examen se traduira-t-il par des coupures dans les services et programmes?

L'examen a pour but d'améliorer les services offerts aux survivantes et non de réduire l'enveloppe de financement pour le réseau élargi de services de counselling et de lignes d'aide. Nous savons qu'il est important pour les survivantes d'avoir des choix en matière de services. Toutefois, nous avons entendu dire que les listes d'attente sont souvent longues pour certains services et que l'accès aux services pour certaines populations diversifiées est limité. L'un des

résultats attendus de cet examen est de trouver des façons de mieux répondre aux besoins des survivantes de la violence ou du harcèlement à caractère sexuel.

4. Un résumé des conclusions de cet examen sera-t-il mis à la disposition des utilisatrices des services?

L'examen a pour but de fournir aux ministères qui régissent les programmes et au ministère de la Condition féminine (autrefois la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario) des renseignements essentiels sur les expériences des survivantes afin d'améliorer les services. Les principales conclusions ne contenant pas de renseignements nominatifs seront partagées avec certains organismes consultatifs, par exemple la Table ronde sur la lutte contre la violence faite aux femmes de la ministre.

5. À quel endroit les séances de groupe pour les survivantes auront-elles lieu?

Des séances de groupe pour les survivantes auront lieu à Ottawa, Sudbury, Toronto, Windsor et dans la région de Belleville-Quinte. Les endroits où se tiendront les séances de groupe pour les survivantes des collectivités autochtones restent à déterminer.

6. Qui organise les séances de groupe avec les survivantes?

Un groupe de travail composé d'organismes provinciaux d'aide contre la violence faite aux femmes et d'experts clés en recherche aide à déployer le plan. Des organismes partenaires autochtones offriront une supervision pour ce qui est de la participation des survivantes des collectivités autochtones.

7. Qui fera partie des groupes de survivantes?

Les séances ciblent les survivantes de 16 ans et plus aux identités multiples, y compris les femmes immigrantes, les femmes autochtones, les femmes francophones, les femmes handicapées, les membres de la communauté LGBTI+, les femmes âgées, les femmes des collectivités du Nord, ainsi que des hommes pour faire en sorte que nous entendons l'avis d'un large éventail de survivants.

8. Dans quelle mesure l'examen fera-t-il en sorte que nous entendions l'avis des survivantes qui n'ont pas reçu de soutien de la part des organismes financés?

Nous ferons la promotion d'un sondage en ligne auprès du public et dans les médias sociaux afin d'élargir la portée de l'examen.

À compter de mai 2017, il sera possible d'accéder aux sondages en ligne aux adresses :

www.Shore.ca/survivorsvoices/ / www.Shore.ca/voixdessurvivantes.

9. Comment soutiendrez-vous les survivantes très vulnérables?

Les fournisseurs de services qui aident à promouvoir la participation, à recruter et à soutenir les survivantes interrogeront les participantes concernant leurs besoins en matière d'accessibilité et familiaux, et veilleront à ce que l'on réponde à leurs besoins afin de permettre leur participation.

10. Les séances de groupe pour les survivantes causeront-elles un préjudice aux survivantes qui y participent?

L'examen est axé sur les survivantes. Ce sont les survivantes qui sont les mieux placées pour indiquer quels sont les services qui ont été utiles ou non. Il est essentiel de leur donner la chance de partager leur expérience et de leur permettre de décrire ce qui a bien fonctionné et ce qui pourrait être amélioré.

Shore Consulting et le ministère de la Condition féminine collaborent avec des organismes provinciaux d'aide contre la violence faite aux femmes et des experts en recherche pour aider à élaborer un guide de mise en oeuvre pour la participation des survivantes qui est sensible à leurs besoins.

Les fournisseurs de services locaux de collectivités particulières dans la province peuvent aider les survivantes à déterminer si elles se sentent en sécurité au plan émotionnel et prêtes à participer à une séance de groupe pour les survivantes, et ils peuvent également les aider à réfléchir aux risques et avantages possibles découlant de leur participation.

11. De quelle manière soutiendra-t-on les survivantes qui participent aux groupes de discussion plus tard alors que les listes d'attente sont longues pour certains de ces services?

Il sera essentiel, pour la sécurité des participantes, de veiller à ce que les besoins des survivantes soient analysés en profondeur. Les fournisseurs de services peuvent aider les survivantes à tenir compte des risques et des avantages liés à leur participation afin que celles qui se sentent en sécurité au plan émotionnel et prêtes puissent participer au groupe de discussion.

À titre de soutien supplémentaire, une conseillère ou une aînée sera sur place à la disposition des participantes aux groupes afin de leur offrir un soutien si elles en ont besoin avant, durant et après leur participation. Pour aider à atténuer le risque des listes d'attente, les survivantes peuvent téléphoner aux lignes d'aide locales et provinciales pour obtenir un soutien immédiat.